

DU/PREPA
CONCOURS

Talents

du service public



Prépa concours



Faculté
Droit et Université
science politique de BORDEAUX

avec le soutien du ministère de la
transformation et de la fonction publiques

Contenu de la formation :

- un tronc commun dédié à la préparation de 6 concours de catégorie A et A+ : INSP (ex ENA), INET, attaché territorial, IRA, magistrat administratif et inspecteur des finances publiques.
- des modules adaptés à la spécificité des 6 concours préparés et l'intervention d'anciens lauréats ou membres de jury de concours : épreuves de spécialité, épreuves techniques (note, cas pratique, etc.).

L'inscription à la Prépa Talents offre la possibilité de s'inscrire aux concours Talents, nouvelle voie d'accès réservée aux étudiants ayant suivis la prépa.

Organisation de la formation

- Sur un an, de septembre à juin
- Compatible avec le suivi d'un autre cursus de Master, la formation ayant lieu le soir et le samedi

Candidature

Pré-requis :

- Etre titulaire d'une Licence
- Conditions de nationalité requises pour les concours : nationalité française ou nationalité d'un des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen

La préparation est ouverte à tous les étudiants, boursiers et non boursiers. Seuls les étudiants boursiers bénéficient du dispositif Talents et des aides qui en découlent.

Candidature : droit.u-bordeaux.fr/formations/offre-de-formation/prepas/prepa-talents

Nombre de places : 15 (pour le dispositif Talents)

Intervenants

- Enseignants-chercheurs ayant une expérience importante des préparations aux concours et des jurys de concours,
- Fonctionnaires et hauts fonctionnaires (membres du Conseil d'Etat, magistrats administratifs, administrateurs territoriaux, anciens lauréats des IRA, etc.).

Contenu de la formation

La classe préparatoire alternera, de façon progressive, la formation, les entraînements aux épreuves du concours et l'immersion professionnelle

- un tronc commun, avec des options propres à la préparation des concours de l'INSP et de l'INET, 10 semaines de formation, 3 concours blancs dans l'année
- des entraînements réguliers
- une immersion professionnelle : stage (en janvier) et rencontres avec des professionnels

Dispositif Talents : un soutien en +

Réservé aux étudiant.e.s boursiers

- Accompagnement individualisé par tutorat et mentorat
- Soutien financier avec une bourse de 4000 euros (en supplément de la bourse sur critères sociaux),
- Facilités de logement et restauration

Maquette de formation

Semestre 1

Matières communes	Cours	Entraînements
Culture générale	20h	15h
Droit public général	24h	30h
Droit des collectivités territoriales	10h	
Finances publiques	10h	22h30
Droit de l'UE	10h	
Langue vivante : anglais, allemand, espagnol		50h
Oraux d'entretien		45h
Préparation aux épreuves techniques, note de dossier, note de synthèse et cas pratique		90h
Stage d'immersion en fin de semestre		
Matières optionnelles	Cours	Entraînements
Economie (concours INSP/INET)	15h	15h
Questions sociales (concours INSP/INET)	10h	
Questions internationales (concours INSP)	10h	

Semestre 2

Matières communes	Cours	Entraînements
Culture générale	20h	15h
Droit public général	24h	30h
Droit des collectivités territoriales	10h	
Finances publiques	10h	22h30
Droit de l'UE	10h	
Préparation aux épreuves techniques, note de dossier, note de synthèse et cas pratique		90h
Langue vivante : anglais, allemand, espagnol		50h
Oraux d'entretien		45h
Pour les admissibles : préparation aux épreuves d'admission		90h
Matières optionnelles	Cours	Entraînements
Economie (concours INSP/INET)	15h	15h
Questions sociales (concours INSP/INET)	10h	
Questions internationales (concours INSP)	10h	

Sélection

Critères de sélection :

- pour tous les étudiants : au mérite
- pour les boursiers qui candidatent au dispositif Talents, sélection en fonction de critères sociaux et/ou géographiques.

Déroulement :

- 1re phase, pour tous les étudiants : examen du dossier
- 2e phase, pour les boursiers qui candidatent au dispositif Talents : entretien devant une commission d'admission

Les entretiens se dérouleront fin juin - début juillet. Les étudiants sélectionnés pour la 2e phase recevront une convocation dans la seconde quinzaine du mois de juin.

L'association La Cordée, partenaire de la prépa et réunissant d'anciens membres de classes préparatoires intégrées, propose une aide pour :

- la rédaction de la lettre de motivation
- la préparation de l'oral d'entretien devant la commission d'admission

Si vous êtes intéressé, contactez les par mail : talents.lacordee@gmail.com

+ d'infos

droit.u-bordeaux.fr/formations/offre-de-formation/prepas/prepa-talents